

**PROCES-VERBAL SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL GENERAL
DU 18 JUI 2012
BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 2012
(dernière partie)**

CINQUIEME COMMISSION

(Commission de l'Administration Générale et des Finances)

SITUATION DU DEPARTEMENT ET ACTIVITE DES SERVICES 2011

LE CONSEIL GENERAL

a débattu de la situation du Département, des activités des services et du compte rendu d'activité relatif aux parcs d'activités départementaux, pour l'année 2011.

COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2011 - Budget Principal et Budgets Annexes

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

d'adopter les Comptes de Gestion du Budget Principal et des Budgets Annexes de l'exercice 2011, s'arrêtant aux résultats définis dans le tableau joint en annexe à la délibération.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 - Budget Principal et Budgets Annexes

LE CONSEIL GENERAL

DECIDE

à la majorité des voix (13 abstentions)

- d'approuver le Compte Administratif des recettes et des dépenses de l'exercice 2011 pour le Budget Principal et pour le Budget Annexe des Parcs d'Activités, conformément aux données figurant ci-après :

• BUDGET PRINCIPAL

I - LE RESULTAT (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	(en €)
Cumul des titres émis	327 227 962,89
Cumul des mandats émis	282 672 320,17
Résultat de l'exercice 2011	44 555 642,72
Résultat reporté au 01/01/2011	13 594 290,91
RESULTAT (à affecter)	58 149 933,63

II - LE SOLDE D'EXECUTION (SECTION D'INVESTISSEMENT)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un besoin de financement.

	(en €)
Cumul des titres émis	69 953 016,91
Cumul des mandats émis	100 875 756,03
Solde (titres - mandats)	-30 922 739,12
Résultat reporté	- 8 942 481,98
SOLDE D'EXECUTION (besoin de financement)	-39 865 221,10

III - BALANCE GENERALE DU CA 2011 (EN €)

CA 2011	Opérations de l'exercice 2011			Résultat	Résultat cumulé
	Recettes	Dépenses	Résultat	au 01/01/2011	au 31/12/2011
Fonctionnement	327 227 962,89	282 672 320,17	44 555 642,72	13 594 290,91	58 149 933,63 (1)
Investissement	69 953 016,91	100 875 756,03	- 30 922 739,12	- 8 942 481,98	- 39 865 221,10 (2)
TOTAL	397 180 979,80	383 548 076,20	13 632 903,60	4 651 808,93	18 284 712,53

(1) Résultat à reporter (2) Besoin de financement

• PARCS D'ACTIVITES

I - LE RESULTAT (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	(en €)
Cumul des titres émis	7 851 213,05
Cumul des mandats émis	7 820 818,61
Résultat de l'exercice 2011	30 394,44
Résultat reporté au 01/01/2011	- 42 505,40
RESULTAT DEFICITAIRE	- 12 110,96

II - LE SOLDE D'EXECUTION (SECTION D'INVESTISSEMENT)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un besoin de financement.

	(en €)
Cumul des titres émis	7 786 204,88
Cumul des mandats émis	7 404 174,31
Résultat de l'exercice 2011	382 030,57
Résultat reporté au 01/01/2011	- 1 248 896,88
SOLDE D'EXECUTION (besoin de financement)	- 866 866,31

III - BALANCE GENERALE DU CA 2011 (EN €)

CA 2011	Opérations de l'exercice 2011			Résultat	Résultat cumulé
	Recettes	Dépenses	Résultat	au 01/01/2011	au 31/12/2011
Fonctionnement	7 851 213,05	7 820 818,61	30 394,44	-42 505,40	- 12 110,96 (2)
Investissement	7 786 204,88	7 404 174,31	382 030,57	-1 248 896,88	- 866 866,31 (1)
TOTAL	15 637 417,93	15 224 992,92	412 425,01	-1 291 402,28	- 878 977,27

(1) Besoin de financement (2) Résultat à reporter

à la majorité des voix (6 abstentions)

- d'approuver le Compte Administratif des recettes et des dépenses de l'exercice 2011 pour le Budget Annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses, conformément aux données figurant ci-après :

I - LE RESULTAT (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	(en €)
Cumul des titres émis	1 682 202,37
Cumul des mandats émis	1 437 009,36
Résultat de l'exercice 2011	245 193,01
Résultat reporté au 01/01/2011	- 609 839,03
RESULTAT DEFICITAIRE	- 364 646,02

II - LE SOLDE D'EXECUTION (SECTION D'INVESTISSEMENT)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un excédent de financement.

	(en €)
Cumul des titres émis	207 841,92
Cumul des mandats émis	100 081,71
Résultat de l'exercice 2011	107 760,21
Résultat reporté au 01/01/2011	140 836,24
SOLDE D'EXECUTION (excédent de financement)	248 596,45

III - BALANCE GENERALE DU CA 2011 (EN €)

CA 2011	Opérations de l'exercice 2011			Résultat	Résultat cumulé
	Recettes	Dépenses	Résultat	au 01/01/2011	au 31/12/2011
Fonctionnement	1 682 202,37	1 437 009,36	245 193,01	- 609 839,03	- 364 646,02 (2)
Investissement	207 841,92	100 081,71	107 760,21	140 836,24	248 596,45 (1)
TOTAL	1 890 044,29	1 537 091,07	352 953,22	- 469 002,79	- 116 049,57

(1) Excédent de financement (2) Résultat à reporter

S'agissant de l'excédent constaté sur l'exercice 2011 pour le Budget Annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses, il provient essentiellement d'une diminution des frais de personnel et des charges à caractère général et notamment des dépenses de chauffage.

à la majorité des voix (2 abstentions)

- d'approuver le Compte Administratif des recettes et des dépenses de l'exercice 2011 pour le Budget Annexe de l'Aérodrome, conformément aux données figurant ci-après :

I - LE RESULTAT (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	(en €)
Cumul des titres émis	129 365,95
Cumul des mandats émis	138 678,70
Résultat de l'exercice 2011	- 9 312,75
Résultat reporté au 01/01/2011	- 97 222,44
RESULTAT DEFICITAIRE	-106 535,19

II - LE SOLDE D'EXECUTION (SECTION D'INVESTISSEMENT)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un excédent de financement.

	(en €)
Cumul des titres émis	67 483,00
Cumul des mandats émis	646,66
Résultat de l'exercice 2011	66 836,34
Résultat reporté au 01/01/2011	228 373,03
SOLDE D'EXECUTION (excédent de financement)	295 209,37

III - BALANCE GENERALE DU CA 2011 (EN €)

CA 2011	Opérations de l'exercice 2011			Résultat au 01/01/2011	Résultat cumulé au 31/12/2011
	Recettes	Dépenses	Résultat		
Fonctionnement	129 365,95	138 678,70	- 9 312,75	- 97 222,44	- 106 535,19 (2)
Investissement	67 483,00	646,66	66 836,34	228 373,03	295 209,37 (1)
TOTAL	196 848,95	139 325,36	57 523,59	131 150,59	188 674,18

(1) Excédent de financement (2) Résultat à reporter

à l'unanimité

- d'approuver le Compte Administratif des recettes et des dépenses de l'exercice 2011 des Campings Départementaux, de la MaDEF, de l'Archéologie Préventive et de l'Aménagement Numérique du Territoire, conformément aux données figurant ci-après :

• CAMPINGS DEPARTEMENTAUX

I - LE RESULTAT (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	(en €)
Cumul des titres émis	1 446 251,74
Cumul des mandats émis	1 312 190,94
Résultat de l'exercice 2011	134 060,80
Résultat reporté au 01/01/2011	- 201 479,55
RESULTAT DEFICITAIRE	- 67 418,75

II - LE SOLDE D'EXECUTION (SECTION D'INVESTISSEMENT)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un excédent de financement.

	(en €)
Cumul des titres émis	1 203 594,14
Cumul des mandats émis	955 385,14
Résultat de l'exercice 2011	248 209,00
Résultat reporté au 01/01/2011	1 043,10
SOLDE D'EXECUTION (excédent de financement)	249 252,10

III - BALANCE GENERALE DU CA 2011 (EN €)

CA 2011	Opérations de l'exercice 2011			Résultat au 01/01/2011	Résultat cumulé au 31/12/2011
	Recettes	Dépenses	Résultat		
Fonctionnement	1 446 251,74	1 312 190,94	134 060,80	- 201 479,55	- 67 418,75 (2)
Investissement	1 203 594,14	955 385,14	248 209,00	1 043,10	249 252,10 (1)
TOTAL	2 649 845,88	2 267 576,08	382 269,80	- 200 436,45	181 833,35

(1) Excédent de financement (2) Résultat à reporter

• MADEF

I - LE RESULTAT (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	(en €)
Cumul des titres émis	3 197 338,96
Cumul des mandats émis	3 194 855,76
Résultat de l'exercice 2011	2 483,20

II - LE SOLDE D'EXECUTION (SECTION D'INVESTISSEMENT)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un besoin de financement.

	(en €)
Cumul des titres émis	218 938,37
Cumul des mandats émis	445 865,41
Résultat de l'exercice 2011	- 226 927,04
Résultat reporté au 01/01/2011	-176 754,06
SOLDE D'EXECUTION (besoin de financement)	- 403 681,10

III - BALANCE GENERALE DU CA 2011 (EN €)

CA 2011	Opérations de l'exercice 2011			Résultat	Résultat cumulé
	Recettes	Dépenses	Résultat	au 01/01/2011	au 31/12/2011
Fonctionnement	3 197 338,96	3 194 855,76	2 483,20	129 848,78	132 331,98 (2)
Investissement	218 938,37	445 865,41	-226 927,04	-176 754,06	- 403 681,10 (1)
TOTAL	3 416 277,33	3 640 721,17	- 224 443,84	-46 905,28	-271 349,12

(1) Besoin de financement (2) Résultat à reporter

• ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

I - LE RESULTAT (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	(en €)
Cumul des titres émis	485 743,94
Cumul des mandats émis	520 181,57
Résultat de l'exercice 2011	-34 437,63
Résultat reporté au 01/01/2011	65 771,06
RESULTAT (à affecter)	31 333,43

II - LE SOLDE D'EXECUTION (SECTION D'INVESTISSEMENT)

Le solde d'exécution est constitué par le cumul :

- du solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice,
- du résultat reporté.

Ce solde d'exécution fait ressortir un excédent de financement.

	(en €)
Cumul des titres émis	55 505,31
Cumul des mandats émis	5 783,48
Résultat de l'exercice 2011	49 721,83
Résultat reporté au 01/01/2011	-32 969,09
SOLDE D'EXECUTION (excédent de financement)	16 752,74

III - BALANCE GENERALE DU CA 2011 (EN €)

CA 2011	Opérations de l'exercice 2011			Résultat au 01/01/2011	Résultat cumulé au 31/12/2011
	Recettes	Dépenses	Résultat		
Fonctionnement	485 743,94	520 181,57	- 34 437,63	65 771,06	31 333,43 (2)
Investissement	55 505,31	5 783,48	49 721,83	-32 969,09	16 752,74 (1)
TOTAL	541 249,25	525 965,05	15 284,20	32 801,97	48 086,17

(1) Excédent de financement (2) Résultat à reporter

Le déficit du Budget Annexe de l'Archéologie s'explique par un décalage de recettes sur l'un des diagnostics menés sur l'A34. La redevance relative à la tranche 2 (Warcq-Belval), pour un montant de 112 778 €, sera intégralement portée sur le budget 2012.

• AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE

I - LE RESULTAT (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

Le résultat est constitué par le cumul :

- du résultat de l'exercice (cumul des titres émis - cumul des mandats émis),
- du résultat reporté.

	(en €)
Cumul des titres émis	182 477,22
Cumul des mandats émis	249 078,48
Résultat de l'exercice 2011	- 66 601,26
Résultat reporté au 01/01/2011	- 107 488,70
RESULTAT DEFICITAIRE	- 174 089,96

II - LE SOLDE D'EXECUTION (SECTION D'INVESTISSEMENT)

Pas d'émission de titres et de mandats sur l'exercice 2011 en investissement.

III - BALANCE GENERALE DU CA 2011 (EN €)

CA 2011	Opérations de l'exercice 2011			Résultat au 01/01/2011	Résultat cumulé au 31/12/2011
	Recettes	Dépenses	Résultat		
Fonctionnement	182 477,22	249 078,48	- 66 601,26	- 107 488,70	- 174 089,96 (1)
Investissement	0	0	0	0	0
TOTAL	182 477,22	249 078,48	- 66 601,26	- 107 488,70	- 174 089,96

(1) Résultat à reporter

- d'approuver la suppression du Budget Annexe des Campings Départementaux au 31 décembre 2012.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012 - AFFECTATION DES RESULTATS Budget Principal et Budgets Annexes

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,

- d'approuver les propositions d'affectation des résultats du Compte Administratif 2011 au Budget Supplémentaire de 2012 pour le Budget Principal et les Budgets Annexes, selon les modalités exposées :
Budget Principal : résultat à affecter de 58 149 933,63 € - couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 39 865 221,10 € et report en section de fonctionnement d'un excédent de 18 284 712,53 €

Budgets Annexes :

*** Campings Départementaux :**

⇒ transfert, au Budget Principal, du solde des comptes de bilan et des comptes de tiers, par opérations d'ordre non budgétaires, et des résultats de fonctionnement et d'investissement, par des opérations budgétaires réelles

⇒ transfert du résultat déficitaire de fonctionnement de 67 418,75 € sur le Budget Principal par un titre sur le Budget Annexe au compte 7788 (produits exceptionnels) et par un mandat sur le Budget Principal à l'article 678 (charges exceptionnelles)

⇒ transfert de l'excédent d'investissement de 249 252,10 € sur le Budget Principal par un mandat au compte 1068 et un titre au même compte sur le Budget Principal

⇒ reprise du déficit de fonctionnement en dépenses et de l'excédent d'investissement en recettes.

*** Parcs d'Activités Départementaux :**

⇒ reprise du déficit de fonctionnement de 12 110,96 € en dépense et du déficit d'investissement de 866 866,31 € en dépense

⇒ résorption du déficit de fonctionnement par une subvention d'équilibre du Budget Principal et versement d'une avance remboursable du Budget Principal pour combler le déficit d'investissement

*** Laboratoire Départemental d'Analyses :**

⇒ reprise du déficit de fonctionnement de 364 646,02 € en dépense et de l'excédent d'investissement de 248 596,45 € en recette

⇒ résorption du déficit de fonctionnement par une subvention d'équilibre du Budget Principal

*** Aéroport :**

⇒ reprise du déficit de fonctionnement de 106 535,19 € en dépense et de l'excédent d'investissement de 295 209,37 € en recette

⇒ résorption du déficit de fonctionnement par une subvention d'équilibre du Budget Principal

* **MaDEF** : reprise du déficit d'investissement de 403 681,10 € en dépense, qu'il convient de résorber par le versement d'une subvention d'investissement du Budget Principal d'un montant de 201 887,10 € en couverture de l'annuité de prêt 2011 et par la souscription d'un emprunt d'un montant de 201 794 € en couverture des frais d'études et de travaux 2011

* **Archéologie préventive** : reprise de l'excédent de fonctionnement de 31 333,43 € en recette et de l'excédent d'investissement de 16 752,74 € en recette

* **Aménagement Numérique du Territoire** :

⇒ reprise du déficit de fonctionnement de 174 089,96 € en dépense

⇒ résorption du déficit de fonctionnement par une subvention d'équilibre du Budget Principal.

- de reprendre, au Budget Supplémentaire de 2012, les résultats des Budgets Annexes, en résorbant les déficits de fonctionnement par une subvention d'équilibre du Budget Principal, pour un montant de 724 803 €

- de résorber le déficit d'investissement du Budget Annexe des Parcs d'Activités Départementales par le versement d'une avance remboursable du Budget Principal, d'un montant de 866 867 € et le déficit d'investissement du Budget Annexe de la MaDEF, par le versement d'une subvention d'un montant de 201 888 €

PREMIERE COMMISSION

(Commission des Affaires Scolaires, Sportives et Culturelles)

N° 100 - EDUCATION

LE CONSEIL GENERAL

DECIDE

à la majorité des voix (2 voix contre et 2 abstentions)

- d'ouvrir, au titre de la participation du Conseil Général aux investissements réalisés par les collèges privés, une Autorisation de Programme de 246 190 € et d'inscrire, au Budget Supplémentaire de 2012, un Crédit de Paiement supplémentaire de 116 693 €

à l'unanimité

- d'abonder, pour les pôles scolaires, l'Autorisation de Programme de 395 530 € et d'inscrire un Crédit de Paiement supplémentaire de 24 551 €

N° 101 - TRANSPORTS SCOLAIRES

Approbation du nouveau règlement relatif à l'attribution des cartes de transport scolaire

LE CONSEIL GENERAL

à la majorité des voix (13 abstentions)

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,

- d'approuver le nouveau règlement relatif à l'attribution des cartes de transport scolaire, applicable à compter de la rentrée scolaire 2012-2013, tel qu'il figure en annexe à la délibération.

DEUXIEME COMMISSION

(Commission des Affaires Sociales et Sanitaires)

N° 200 - SCHEMA DEPARTEMENTAL DE PROTECTION DE L'ENFANCE

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,

- de permettre au comité de pilotage, qui a suivi et validé toutes les étapes du travail, de suivre la réalisation du schéma et d'assurer le bilan des différentes actions proposées en annexe à la délibération,

- d'approuver le Schéma Départemental de Protection de l'Enfance, pour la période 2012-2016, tel qu'il figure en annexe à la délibération.

N° 201 - BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'inscrire, au Budget Annexe de la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille du Budget Supplémentaire de 2012, un crédit de 107 169 € en dépenses de fonctionnement, la section de fonctionnement étant équilibrée par une dotation du Budget Principal, de même montant.

N° 202 - FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT SOCIAL

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'inscrire, au Budget Supplémentaire de 2012, en dépenses d'investissement, un crédit de 509 014 € permettant de solder la subvention accordée aux Résidences Saint-Antoine aux Hauts Buttés, à hauteur de 482 614 € et de verser un premier acompte pour l'extension du Foyer d'Accueil Médicalisé géré par l'association Albatros France à GUE D'HOSSUS, à hauteur de 26 400 €

TROISIEME COMMISSION

(Commission des Equipements Publics et de l'Environnement)

N° 300 - MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION SUR LE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

LE CONSEIL GENERAL

à la majorité des voix (1 abstention)

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- de prendre acte du rapport d'information et d'évaluation sur le Laboratoire Départemental d'Analyses, tel qu'il figure en annexe à la délibération ;
- de se prononcer favorablement sur les propositions de la Commission, à savoir :
 - déléguer, pour participer aux réunions annuelles "revue de direction" organisées au Laboratoire, les Conseillers Généraux suivants :
M. Patrick DEMORGNY
M. Pierre VERNEL
M. Claude WALLENDORFF
M. Claude ANCELME
M. Benoît SONNET
 - développer en interne (visite des Conseillers Généraux) et en externe, la communication et la promotion des activités du Laboratoire,
 - examiner la possibilité que les prélèvements et les analyses d'hygiène alimentaire soient assurés par le Laboratoire Départemental d'Analyses dans les collèges ardennais.

N° 301 - RESEAUX ET INFRASTRUCTURES

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'inscrire, au Budget Supplémentaire de 2012, les crédits complémentaires suivants :
 - 50 000 € en dépenses de fonctionnement pour le carburant,
 - 70 000 € en dépenses et en recettes de fonctionnement, pour les dommages de voirie,

- 175 000 € en dépenses d'investissement, pour l'aménagement de routes départementales en traverses d'agglomération,
- 50 000 € en dépenses d'investissement, pour l'acquisition de véhicules légers.

N° 302 - DELEGATIONS DU CONSEIL GENERAL DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - Commission de suivi de site

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- de prendre acte de la création, par le Préfet des Ardennes, de la Commission de suivi de site,
- de procéder, par un vote à main levée, à la désignation de deux représentants du Conseil Général pour siéger au sein du collège "collectivités territoriales" de cette Commission ;
- de désigner :

- Titulaire : M. Boris RAVIGNON
- Suppléant : M. Claude WALLENDORFF

QUATRIEME COMMISSION

(Commission des Affaires Economiques, du Tourisme et de l'Agriculture)

N° 400 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

LE CONSEIL GENERAL

DECIDE

à la majorité des voix (13 abstentions)

- d'adopter le schéma départemental de développement du tourisme 2012-2015, joint en annexe à la délibération, et de missionner son comité de pilotage pour assurer le suivi et la mise en œuvre des actions prévues,
- d'approuver les statuts de l'Agence de Développement Economique des Ardennes,

à l'unanimité

- d'approuver les règlements d'intervention modifiés tels qu'ils figurent en annexe à la délibération,
- de procéder, par un vote à main levée, à la désignation d'un représentant du Conseil Général pour siéger au sein de l'Agence de Développement Economique des Ardennes, en remplacement de M. Patrick DEMORGNY,
- de désigner, afin de pourvoir au remplacement de M. Patrick DEMORGNY, Mme Evelyne WELTER comme suppléante de M. Claude WALLENDORFF au sein de l'Agence de Développement Economique des Ardennes.

CINQUIEME COMMISSION

(Commission de l'Administration Générale et des Finances)

N° 500 - AJUSTEMENTS BUDGETAIRES

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'annuler le crédit inscrit au Budget Primitif pour 2012 relatif à la dotation exceptionnelle de l'Etat, soit 7 400 000 €
- de réduire le montant attribué au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement de 300 168 €
- d'inscrire un crédit complémentaire de 944 083 € pour le Fonds de Compensation de la TVA,
- d'inscrire, dans le cadre des aides aux Communes, des crédits pour des acquisitions foncières, à savoir 100 000 € au titre des avances et 100 000 € au titre des subventions, ainsi que 150 000 € au titre de la Protection du Patrimoine,
- d'inscrire un crédit complémentaire de 170 000 € pour l'attribution de subventions de fonctionnement, dont 120 000 € pour les associations sportives,

- d'inscrire un crédit de 26 897 € pour la prise en charge du remboursement de la taxe foncière due à Bâtimentur,
- d'inscrire, au titre de l'organisation des transports urbains, un crédit de 26 247 € en recettes et de 41 156 € en dépenses,
- d'inscrire, pour les frais d'actes et de contentieux, un crédit complémentaire de 50 000 €
- d'abonder l'Autorisation de Programme "Bureautique" à hauteur de 50 000 € pour la réalisation d'un audit "réseau", les Crédits de Paiement étant inscrits sur l'exercice 2013,
- de réinscrire, au titre du Budget Principal, un crédit d'un montant de 6 488 € pour le versement d'une subvention d'investissement,
- d'annuler les crédits de fonctionnement, conformément au tableau figurant ci-après :

DIRECTION	MONTANT
DAG - acquisitions de petits matériels	- 50 000 €
DSI - téléphonie et prestations de services	- 20 000 €
DRI - fournitures de voirie	- 300 000 €
DACES	
- aides exceptionnelles de scolarité et bourses doctorales	- 15 000 €
- bourses d'études linguistiques	- 2 000 €
- subvention de fonctionnement CDDP	- 5 000 €
- aides au BAFA	- 2 000 €
- sections sportives scolaires et écoles d'arbitrage	- 1 000 €
- musées - expositions temporaires	- 5 000 €
DIRECTION DES SOLIDARITES	
- PCH	- 100 000 €
- Protection Maternelle et Infantile	- 50 000 €
- APA	- 100 000 €
- hébergement personnes handicapées	- 150 000 €
TOTAL	- 800 000 €

- d'inscrire les crédits nécessaires aux différentes opérations d'ordre pour le Budget Principal :
 - recettes de fonctionnement + 156 000 €
 - recettes d'investissement + 1 074 000 €
 - dépenses de fonctionnement + 1 074 000 €
 - dépenses d'investissement + 156 000 €
- d'inscrire, aux Budgets Annexes, les crédits nécessaires, en mouvements réels et en mouvement d'ordre, conformément au tableau figurant ci-après :
 - Opérations réelles :
 - Parcs d'Activités - titres annulés + 1 000 €
 - Laboratoire - titres annulés et frais d'entretien + 19 000 €
 - Aérodrome - titres annulés..... + 100 €
 - Madef - titres annulés + 1 500 €
 - Archéologie :
 - titres annulés..... + 200 €
 - acquisition de matériel..... + 600 €
 - Aménagement numérique - titres annulés..... + 100 €
 - Opérations d'ordre :
 - Archéologie
 - recettes d'investissement + 600 €
 - dépenses de fonctionnement + 600 €
 - dépenses d'investissement + 600 €
 - MaDEF
 - recettes d'investissement + 127 000 €
 - recettes de fonctionnement + 1 900 €

- dépenses de fonctionnement + 1 900 €
dépenses d'investissement + 127 000 €
- de prévoir l'inscription d'une subvention d'équilibre d'un montant de 430 769 € dans le cadre des crédits inscrits, pour mémoire, dans les rapports "Ressources humaines", "Budget Annexe de la MaDEF" et "Affectation des résultats",
- d'autoriser, sur le Budget Principal, les mutations suivantes :

Libellé	-	+
BUDGET PRINCIPAL		
Titres annulés (c/66/chapitre 011 - c/67)	300 000	300 000
Contrat local d'engagement - aide de solidarité écologique (c/6574 - c/20422)	100 000	100 000
Acquisitions Bases de Loisirs (c/204 - c/2188)	25 000	25 000

- d'équilibrer le présent Budget Supplémentaire par une réduction, à hauteur de 8 400 000 €, du programme d'emprunts.

En annexe à la délibération, figurent les tableaux retraçant l'ensemble des mouvements impactant le Budget Supplémentaire pour 2012.

N° 501 - FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION DES TAXES ADDITIONNELLES AUX DROITS D'ENREGISTREMENT SUR LES MUTATIONS

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- de répartir le fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations d'immeubles et de fonds de commerce dont le montant s'élève, au titre de l'année 2012 à 3 067 834,74 €
- de maintenir, pour cette année, les critères de répartition suivants :
 - 20 % au prorata de la population DGF de chaque commune selon trois strates :
 - * moins de 500 habitants,
 - * entre 500 et 1 000 habitants,
 - * plus de 1 000 habitants ;
 - 40 % au prorata de l'effort fiscal de chaque commune,
 - 40 % au prorata des dépenses d'équipement brut par habitant.

Les dépenses d'équipement brut définies au e) du I de l'article R.2313-2 du Code Général des Collectivités Territoriales comprennent les acquisitions de biens meubles et immeubles, les travaux en cours, les immobilisations corporelles, les travaux d'investissement en régie et les opérations pour compte de tiers.

- d'assortir ces règles d'un « Tunnel » écrêtement/garantie, de telle sorte que les communes concernées bénéficient d'une dotation d'au moins 20 % et au plus de 30 %.

N° 502 - FORMATION DES ELUS - Communication

LE CONSEIL GENERAL

DONNE ACTE au Président de sa communication relative aux actions de formation des élus pour l'année 2011, dont la liste figure en annexe à la délibération.

N° 503 - RESSOURCES HUMAINES

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'augmenter les dépenses de rémunération de 780 000 €, dont 300 000 € sur le Budget Annexe de la MaDEF et 95 000 € sur le Budget Annexe de l'Archéologie,
- d'augmenter les autres dépenses de personnel de 100 000 € des frais de déplacement et de 100 000 € celles des honoraires médicaux,

- d'augmenter les dépenses d'action sociale de 5 000 € au titre de la subvention à l'Amicale du Personnel du Conseil Général des Ardennes,
- de diminuer les autres dépenses de personnel de 150 000 € au titre de la protection sociale complémentaire des agents et de 30 000 € au titre de la baisse du fonds de concours créé pour le reversement, par la collectivité, des traitements des agents du Parc Départemental de l'Équipement. Le Budget Primitif de 2012 corrigé s'établit à 72 197 681 € en dépenses et à 1 653 697 € en recettes, dont 67 514 594 € en dépenses et 1 583 657 € en recettes, au Budget Principal.

N° 504 - LOGEMENTS DE FONCTION

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- d'attribuer et de supprimer les emplois logés par nécessité absolue de service comme indiqués en annexe à la délibération.

N° 505 - PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

LE CONSEIL GENERAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
- de participer, dans le cadre d'une protection sociale complémentaire, sur la base d'une convention de participation, au risque prévoyance, pour l'ensemble des agents salariés du Conseil Général, avec des montants individuels de participation, définis en référence à la rémunération brute moyenne mensuelle des agents de l'année n-1, comme suit :

Rémunération brute mensuelle (année n-1)	Participation mensuelle
inférieure à 1 500 €	13 €
de 1 501 à 2 000 €	11 €
de 2 001 € à 2 500 €	10 €
de 2 501 € à 3 000 €	7 €
de 3 001 € à 4 000 €	4 €
Au-delà de 4 000 €	2 €

N° 506 - DELEGATION DE COMPETENCE AU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL EN MATIERE DE JUSTICE - Communication

LE CONSEIL GENERAL

DONNE ACTE au Président de sa communication relative aux actions en justice intentées par le Président, pour défendre les intérêts du Département, et aux actions en justice intentées contre le Département dont la liste figure en annexe à la délibération.